



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Affaires Étrangères

Consulat Général d'Algérie à Paris

وزارة الشؤون الخارجية

القنصلية العامة للجزائر بباريس

- Communiqué -

**Légalisation des formulaires de souscriptions de signatures au profit  
des listes de candidats indépendants à l'élection des membres de  
l'Assemblée Populaire Nationale - 12 juin 2021 -**

Conformément à la Décision N°189 de Monsieur le Président de l'Autorité Nationale Indépendante des Élections, datée du 13 avril 2021, relative aux formulaires de souscriptions de signatures au profit des listes de candidats indépendants à l'élection des membres de l'Assemblée Populaire Nationale et à leur légalisation, le Consulat Général d'Algérie à Paris et la Délégation de l'Autorité Nationale Indépendante des Élections de cette circonscription électorale informent les candidat(e)s à cette votation ainsi que les ressortissant(e)s algérien(nes), immatriculé(e)s et inscrit(e)s sur la liste électorale de notre Poste consulaire, résidant(e)s dans les départements de Paris (75), du Cher (18), de l'Indre (36), d'Indre-et-Loire (37), de Loir-et-Cher (41), du Loiret (45) et des Départements d'Outre-Mer, **que les électeurs qui rencontrent des difficultés pour se déplacer vers le siège du Consulat Général d'Algérie à Paris, peuvent faire légaliser leurs signatures apposées sur les formulaires de souscriptions individuelles de signatures par les autorités du pays d'accueil.**

